

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
renouvelant un mandat d'inspecteur en charge de la  
coordination du service de l'inspection de l'enseignement  
spécialisé**

**A.Gt 17-01-2018**

**M.B. 26-02-2018**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques, notamment l'article 65, § 4 ;

Considérant la proposition de l'Inspecteur général coordonnateur de renouveler le mandat de Monsieur Pierre FENAILLE, Inspecteur chargé de la coordination pour le Service de l'inspection de l'enseignement spécialisé, désigné depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012 ;

Considérant le rapport d'évaluation favorable, se référant aux missions effectuées depuis l'entrée en fonction de l'agent, réalisé le 04 octobre 2017, par l'Inspecteur général coordonnateur ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - En vertu du décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques, le mandat d'inspecteur en charge de la coordination du service de l'inspection de l'enseignement spécialisé est conféré, pour une période de cinq ans renouvelable, à Monsieur Pierre FENAILLE.

**Article 2.** - Le présent arrêté prend effet le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Bruxelles, le 17 janvier 2018.

Par le Gouvernement de la Communauté française

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

M.-M. SCHYNS